

OFFRE D'EMPLOI



ÉLECTRICIENNE OU ÉLECTRICIEN

POSTE RÉGULIER TEMPS PLEIN

Nature du travail

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à effectuer des travaux d'installation, de réparation et d'entretien de système électriques.

Attributions caractéristiques

- La personne salariée de cette classe d'emplois effectue tous les travaux d'installation, de raccordement, de détection et d'identification de troubles, de réfection, de modification, de réparation et d'entretien de tout système de conduction composé d'appareils de canalisation, d'accessoires et d'autres appareillages pour fins d'éclairage, de chauffage, de force motrice et de tout système de communication, de communication et de transmission.
- Elle fait des entrées électriques de tout voltage et de tout ampérage ; elle monte les panneaux de distribution, pose des conduits en surface ou dans les murs, les planchers et les plafonds, passe les fils et fait les raccordements nécessaires ; elle procède à l'installation, à l'entretien et à la réparation d'équipements électriques variés tels que moteurs, transformateurs, interrupteurs, chauffe-eau, système de chauffage, ventilateurs et climatiseurs.
- Elle est parfois appelée à coordonner des travaux effectués par des ouvrières ou ouvriers moins expérimentés ou non spécialisés.
- Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

QUALIFICATIONS REQUISES

Posséder les qualifications légales appropriées à la classe d'emplois.

Autres exigences

Détenir un permis de conduire valide et posséder un véhicule (allocations de déplacement fournies).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Statut du poste :	Régulier, Temps plein
Supérieur immédiat :	M. Patrick Péloquin, Régisseur
Horaire de travail :	38h45 par semaine
Taux horaire :	24,36 \$ / heure

Les personnes intéressées par cette offre d'emploi doivent **faire parvenir leur candidature par courriel avant le 6 janvier 2019 à 16h00** au : rhum@cs-soreltracy.qc.ca

La Commission scolaire de Sorel-Tracy remercie tous les candidats de leur intérêt mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues.

La Commission scolaire est engagée dans un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Pour les personnes handicapées qui désirent avoir des mesures d'adaptation, veuillez en aviser la Commission scolaire au moment de votre application.

c. c. Madame France Nadeau, présidente, syndicat soutien